

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

First Trust Capital Strength UCITS ETF

PRODUIT

Produit :	First Trust Capital Strength UCITS ETF (le « Fonds ») – Class A USD
ISIN :	IE00BL0L0D23
Initiateur :	First Trust Global Portfolios Management Limited
Site internet :	www.ftglobalportfolios.com
Contact :	+353 (0) 19131339
Autorité compétente :	La Banque centrale d'Irlande est responsable de la supervision de First Trust Global Portfolios Management Limited en relation avec le Document d'informations clé. First Trust Global Portfolios Management Limited est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Le présent document d'informations clés entre en vigueur le 17 novembre 2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un compartiment de First Trust Global Funds plc (la « Société »), un fonds d'investissement à capital variable constitué sous la forme d'une société à responsabilité limitée avec responsabilité séparée entre ses compartiments. Le produit est un fonds indiciel coté en Bourse (ETF).

Durée : Ce produit n'a pas de durée déterminée. La Société est à capital variable. Toutefois, les actions du Fonds ou d'une classe peuvent être rachetées par la Société moyennant notification aux actionnaires dans les circonstances décrites dans le Prospectus.

Objectifs :

- Le fonds vise à fournir aux investisseurs des résultats de placement correspondant généralement au cours et au rendement d'un indice d'actions appelé The Capital Strength Index (l'« Indice »).
- Le fonds investit en priorité dans des actions incluses dans l'Indice. Il tente de répliquer la performance de l'Indice avant déduction des commissions et frais.

Le revenu de cette catégorie d'actions est réinvesti dans le fonds.

Vous pouvez vendre vos actions chaque jour ouvré (jour pendant lequel la Bourse de Londres est ouverte) en adressant votre demande à l'administrateur.

Investisseurs de détail visés :

Le produit est destiné aux investisseurs de détail qui : (i) peuvent supporter une perte de capital, n'ont pas pour objectif la préservation du capital et ne cherchent pas de garantie du capital ; (ii) disposent de connaissances spécifiques ou d'une expérience en investissement dans des produits similaires et sur les marchés financiers ; et (iii) cherchent un produit offrant une exposition à la performance de l'indice sous-jacent et ont un horizon d'investissement conforme à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous.

Dépositaire: The Bank of New York Mellon SA/NV, Succursale de Dublin

Pour les investisseurs suisses - Représentant en Suisse : Waystone Fund Services (Switzerland) S.A., Av. Villamont 17, CH-1005 Lausanne. Agent payeur en Suisse : Banque Cantonale de Genève, 17, Quai de l'Île, CH-1204 Genève. Le Prospectus, les DIC, les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement au siège social du représentant en Suisse.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- USD10 000 sont investis

Investissement : 10 000 USD	Si vous sortez après 1 An	Si vous sortez après 5 Ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	USD 65	USD 568
Incidence des coûts annuels (*)	0,7% par an	0,7% par an

* Ceci illustre comment les coûts réduisent votre rendement chaque année pendant la période de détention. Par exemple, il montre que si vous quittez à la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être 12,2% avant coûts et 11,5% après coûts.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 An
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée. **	Néant **
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. **	Néant **
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an.	USD 60
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	USD 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	USD 0

** Ne s'appliquent pas aux investisseurs sur le marché secondaire. Les investisseurs qui négocient sur une Bourse de valeurs acquitteront les frais imposés par leurs courtiers-négociants. Ces frais sont disponibles au public auprès des Bourses sur lesquelles les actions sont cotées et négociées ou peuvent être obtenus auprès de courtiers-négociants.

** Les participants autorisés négociant directement avec le fonds acquitteront les frais de transaction liés. Les participants autorisés à procéder à des conversions entre le fonds et d'autres fonds au sein de la Société seront soumis à une commission de conversion pouvant atteindre 3 % de la Valeur nette d'inventaire par action.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 5 Ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations relatives à ce produit ou à une personne vendant le produit doivent être adressées à FTIreland@ftgpm.com ou par écrit à First Trust Global Portfolios Management Limited (le « Gestionnaire »), Fitzwilliam Hall, Dublin 2, DO2 T92, Irlande. De plus amples informations concernant les procédures de réclamations introduites auprès du Gestionnaire sont disponibles directement auprès du Gestionnaire et sont également consultables sur www.ftglobalportfolios.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées de ce produit sont disponibles ici https://api.kneip.com/v1/documentdata/permalinks/KPP_IE00BL0L0D23_fr_CH.pdf. Veuillez noter que les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Elle ne saurait garantir vos rendements futurs.

Les calculs des scénarios de performance précédents peuvent être consultés en cliquant sur ce lien https://api.kneip.com/v1/documentdata/permalinks/KMS_IE00BL0L0D23_fr_CH.csv.

Les informations relatives à la Société, ses compartiments et les classes d'actions disponibles, en ce compris le Prospectus, tout supplément y relatif ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel de la Société, peuvent être obtenus en anglais et sans frais sur www.ftglobalportfolios.com.

Le prix de la part est publié quotidiennement. Il peut être consulté, ainsi que la valeur nette d'inventaire indicative, en ligne sur www.ftglobalportfolios.com et sur www.bloomberg.com.

Ce fonds est un compartiment de la Société, qui est un fonds de placement à compartiments multiples à responsabilité qui prévoit une séparation de la responsabilité de ses compartiments. Cela signifie que les actifs et les engagements de chaque compartiment sont séparés par la loi.